

CFE Laval

la
cgt

NOS DROITS
NE SONT PAS
NÉGOCIABLES !

DÉCRET N° 2026-705
DU 29 JUILLET 2026

CE QUI CHANGE POUR LES AGENTS HOSPITALIERS

Connaissez-vous
VOS DROITS?



**AGENTS HOSPITALIERS :
VOS DROITS ÉVOLUENT,
RESTONS MOBILISÉS !**

1. CE QUE PRÉVOIT LE DÉCRET



Le décret n° 2026-705 modifie les règles relatives aux congés pour raisons de santé et au temps partiel thérapeutique dans la Fonction publique hospitalière.

- ✓ Évolution des règles sur les congés de maladie ordinaire.
- ✓ Renforcement des procédures et des contrôles administratifs.
- ✓ Temps partiel thérapeutique : délai de mise en œuvre allongé pouvant aller jusqu'à 30 jours (sauf reprise après un congé pour raison de santé).
- ✓ Précisions sur la reprise après un arrêt de travail.
- ✓ Modernisation et harmonisation de plusieurs dispositions applicables aux agents publics.

2. CE QUE ÇA CHANGE CONCRÈTEMENT



TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

Délai de mise en place pouvant aller jusqu'à 30 jours maximum (sauf reprise après un congé pour raison de santé).



ARRÊTS MALADIE

Contrôles administratifs renforcés.



RETOUR APRÈS UN ARRÊT

Entretien avec le médecin agréé et/ou le médecin du travail avant la reprise.
Possibilité de formation ou bilan de compétences.



ACCIDENTS DE SERVICE ET MALADIES PROFESSIONNELLES (CITIS)

Précisions sur les certificats médicaux et les procédures en cas d'incapacité temporaire.

3. CE QUI INQUIÈTE LA CGT



PLUS DE COMPLEXITÉ

Des démarches plus longues et plus lourdes administrativement pour les agents déjà fragilisés.



PLUS DE CONTRÔLES

Risque d'une surveillance accrue des arrêts maladie et de mises en doute systématiques.



UN RISQUE POUR LES DROITS DES AGENTS

Allongement des délais et conditions plus strictes : un danger pour l'accès au temps partiel thérapeutique.



UN IMPACT SUR LE SERVICE PUBLIC

Agents sous pression, délais de reprise, manque de moyens : c'est la qualité du service public qui sera dégradée !

4. NOS REVENDICATIONS



- ✓ Le respect et le renforcement des droits des agents.
- ✓ Un accès rapide et sans obstacle au temps partiel thérapeutique.
- ✓ Des moyens humains et financiers à la hauteur des besoins de l'hôpital public.
- ✓ L'arrêt des contrôles abusifs et de la suspicion généralisée.
- ✓ La reconnaissance de la pénibilité et de l'usure professionnelle.

5. NOS CONSEILS AUX AGENTS



Informez-vous sur vos droits et les nouvelles règles.



Conservez tous vos justificatifs et courriers médicaux.



N'hésitez pas à vous faire accompagner par un militant CGT.



En cas de difficulté, contactez la CGT avant toute démarche.



**ENSEMBLE,
DÉFENDONS NOS DROITS
ET NOTRE SANTÉ !**

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
FONCTION PUBLIQUE



10 DÉCEMBRE 2026
VOUS SAVEZ SUR
QUI COMPTER !

Je vote
cgt

